

ACTUALITÉS

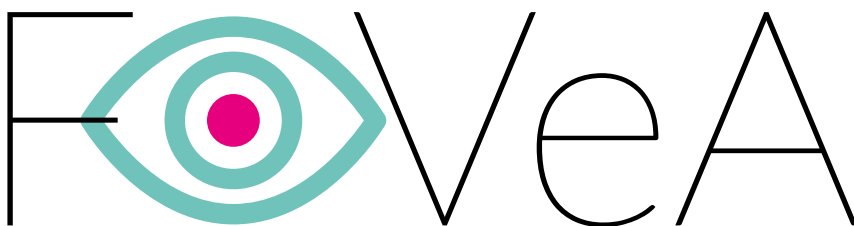
Premier challenge
verrois de boule de fort

CULTURE

Verrières joue :
à vous de jouer !

VIE ASSOCIATIVE

Des nouvelles des
associations verroises



FOVeA, magazine d'information | verrieresenanjou.fr

N° 40 | Novembre 2022

Marché DE NOËL

verrois

Place de la Mairie

Vendredi & samedi
2 & 3 Décembre

NOVEMBRE 2022



SOMMAIRE

5 **AGENDA**
Novembre > Décembre 2022

6-7 **ACTUALITÉS**
Je baisse, j'éteins, je décale : les 5 gestes clés pour économiser de l'énergie
La mairie recrute
En 2023, vous allez être recensés
Délivrance des titres sécurisés
d'identité : Verrières en Anjou aura sa station biométrique
Premier challenge verrois de boule de fort

8 **VIE ÉCONOMIQUE**
Retour sur la Rencontre Inter-Entreprises
Aménagement du parc d'activités de la nouvelle Océane

9 **SCOLAIRE**
Restauration scolaire : une augmentation de tarifs en lien avec la loi Egalim

10-11 **SOCIAL**
Les dangers du monoxyde de carbone
Seniors, pour votre sécurité, ayez les bons réflexes !
Le Conseil des sages recrute, rejoignez-le

12-14 **ZOOM**
Marché de Noël et Téléthon : deux jours d'animations et de festivités

16 **CULTURE**
Verrières joue : à vous de jouer !

17-19 **VIE ASSOCIATIVE**
Des nouvelles des associations verroises

20-22 **RETOUR EN IMAGES**
Cela s'est passé dans votre commune

23 **TRIBUNE LIBRE**
Libre expression politique



FOVeA, Magazine d'information
de Verrières en Anjou

Directeur de la publication : Geneviève Stall

Rédaction : Xavier Ferreira dos Santos, Responsable
service communication

Contact : Commune de Verrières-en-Anjou,
Crédit photos : Commune de Verrières en Anjou,
Photo club Déclit 49, E.Houssais, Alter, Toile d'éveil,
Tekila Banda, Madam'with you, Dixieland

Design graphique : MB
Impression : Setig-Abelia
Imprimé à 4 100 exemplaires
sur papier certifié PEFC
ISSN2823-3883



ÉDITO



À l'issue du Conseil municipal du 6 juillet, Geneviève Stall a été élue maire de Verrières en Anjou, Jean-Pierre Mignot (à gauche) maire délégué de Pellouailles les Vignes et Éric Michaud (à droite) maire délégué de Saint Sylvain d'Anjou.

MAIRIES



Place de la mairie
Saint Sylvain d'Anjou



02 41 21 12 82



mairie@verrieres-anjou.fr



Lundi de 14h à 17h

Du mardi au vendredi

de 9h à 12h et de 14h à 17h

Samedi de 9h à 12h



65 rue Nationale
Pellouailles les Vignes



02 41 76 70 35



mairie@verrieres-anjou.fr



Du lundi au vendredi de 14h à 17h30

Samedi de 9h à 12h



Ouverture de l'agence postale de la mairie de

Pellouailles les Vignes du lundi au vendredi

de 14h45 à 17h30 et le samedi de 9h30 à 12h

En cas d'urgence et, uniquement en dehors des horaires d'ouverture de la mairie, une astreinte téléphonique est mise en place au : 06 71 59 52 18

Convivialité, générosité et solidarité pour se retrouver

La fin de l'année approche, et avec elle, l'arrivée des animations de fin d'année, moments propices aux retrouvailles et à la fête en famille et entre amis. Vendredi 2 et samedi 3 décembre, nous vous attendons nombreux pour lancer ces festivités avec le traditionnel marché de Noël. Plus de 30 exposants vous y présenteront leurs savoir-faire et vous aider à préparer les fêtes. Cadeaux, gastronomie plaisir, tous les ingrédients y seront, sans oublier le programme des animations concocté par les services municipaux. Un week-end placé également sous le signe de la solidarité avec la 30^e édition du Téléthon sur Verrières. Nous savons pouvoir compter, cette année encore, sur votre générosité pour ne rien lâcher et permettre aux chercheurs de vaincre la maladie.

Générosité et solidarité restent les maîtres mots de cette fin d'année et de la période hivernale qui approche. L'actualité nous rappelle quotidiennement que nous devons rester vigilants et unis. Guerre en Ukraine, inflation, Covid 19, faits divers tragiques, les sujets d'inquiétude ne manquent pas malheureusement. La transition énergétique est un sujet sur lequel notre action peut être efficace. Aujourd'hui, nous sommes tous touchés par l'explosion des prix de l'énergie, et son impact non négligeable sur nos factures, qu'il s'agisse des particuliers, de la collectivité ou des entreprises et commerçants. Il nous faut trouver des solutions pour diminuer ces coûts, et appliquer le slogan « je baisse, j'éteins, je décale ». Baisse du chauffage, éclairage des rues, des bâtiments publics, des enseignes, des vitrines, des parkings, arrêts des appareils électroniques, nous pouvons tous, participer à cet effort citoyen. Chaque petit geste, chaque idée nouvelle, chaque initiative participeront à cette démarche de sobriété dans laquelle nous devons tous rapidement nous engager.

Sur la commune, nous avons d'ores et déjà décidé que les illuminations de Noël ne seront pas éclairées la nuit, ni les bâtiments communaux. Et nous réfléchissons à la mise en place d'autres actions, au niveau du chauffage par exemple. Nous sommes certains que des solutions existent pour maîtriser notre consommation, donc les coûts qu'elle engendre et éviter ainsi les gaspillages. Nous pouvons unir nos forces, et nos idées pour impulser de nouvelles économies. Nous avons également décidé de diminuer le nombre de sapins coupés qui seront installés sur la commune à l'occasion des fêtes de fin d'année. Les services techniques ont été pleinement investis dans la recherche des solutions pour décorer la commune malgré tout, et lui donner des allures de fête autrement. Vous pourrez les découvrir très prochainement.

Mobilisons-nous et soyons certains que chaque petite action, permettra de s'engager pleinement dans ce défi de la transition énergétique. Les oiseaux, la faune et la flore nous remercieront... les observateurs d'étoiles également. Un grand merci à toutes celles et tous ceux qui ont participé aux nombreuses manifestations organisées en octobre, comme la semaine bleue, Verri Handi, Palianytsia ou la création par Dupin & Duclos de la fresque qui ornera la résidence Les Blés d'Or, œuvre qui laissera pour longtemps une marque dans notre histoire communale. Des moments importants de rencontres, prémices de ceux à venir d'ici la fin de l'année et sur lesquels nous espérons vous retrouver toujours plus nombreux.

D'ici là, restons tous vigilants et optimistes.

Vous souhaitant une excellente lecture,

Geneviève Stall,
maire
de Verrières en Anjou

Éric Michaud
maire délégué
de Saint Sylvain d'Anjou

Jean-Pierre Mignot,
maire délégué
de Pellouailles les
Vignes

Depuis 1998, **Une maison sur deux construite**
par Le Pavillon Angevin
est une recommandation d'un client



Venez consulter notre fichier terrains à bâtir et la satisfaction de nos clients sur notre site internet

www.pavillon-angevin.com



La Haie Joulain – St Sylvain d'Anjou

VERRIÈRES EN ANJOU

02 41 18 28 88

contact@pavillon-angevin.com



Constructeur de
maisons individuelles
depuis 1998



24h/24
7j/7

Agence de
Verrières-en-Anjou
À Saint-Sylvain d'Anjou
23 chemin des fosseaux

02 41 05 89 27

POMPES FUNÈBRES - MARBRERIE - PRÉVOYANCE

Salle de cérémonie / Salle de convivialité
Chambre funéraire avec trois salons

Offre de restauration possible
Cuisine équipée



Nos autres Agences :

Tiercé - Châteauneuf Sur Sarthe
Corzé/Seiches - Noyant La Gravoyère

www.pompesfunebres-beaumont.fr



Novembre > décembre 2022

AGENDA MUNICIPAL

AGENDA ASSOCIATIF

MARDI 8 NOVEMBRE

Conseil municipal

20h30 - Salle Plantagenêt



DIMANCHE 13 NOVEMBRE

Concert de Tekila Banda

De 15h à 17h - Salle du Vallon des Arts à Écouflant - 7€ - Gratuit pour les - de 10 ans

MERCREDI 16 NOVEMBRE

Rencontre conviviale du relais paroissial

Venez passer un moment de convivialité et de partage.
De 17h30 à 19h - 25 rue de la Treille



SAMEDI 19 ET DIMANCHE 20 NOVEMBRE

Verrières joue

Tout le week-end : Grands jeux en bois, jeux de société, parcours de motricité, escape game... Le samedi, présence de bornes d'arcade, jeux

électroniques, jeux vidéo et jeux rétro revisités. Le dimanche, fresque et construction en Lego avec Créabrick.

Samedi de 10h à 1h du matin et dimanche de 10h à 18h - Le Carré des Arts - Tout public - Gratuit - Infos : 02 41 76 19 15 et accueil@asso-apla.fr

SAMEDI 19 NOVEMBRE

Célébration de la parole

17h30 - Église de Pellouailles



VENDREDI 25 NOVEMBRE

Ciné doc : Honeyland, la femme aux abeilles en partenariat avec le Bibliopôle

Hatidže, une apicultrice, habite dans un petit village isolé de Macédoine du Nord. Dans ces montagnes désertiques entre la Grèce et le Kosovo, elle vit en communion avec les abeilles sauvages. Elle montre une apiculture respectueuse et critique l'élevage intensif des abeilles.

En présence des apiculteurs verrois Vincent Marceron, Lucien Voisine et Alain Bebon pour une discussion à la fin du film.

20h - Bibliothèque Maison Rouge

À partir de 10 ans - Gratuit

Infos : bibliotheque@verrieres-anjou.fr et 02 41 76 34 50

SAMEDI 26 NOVEMBRE

Plantation de la forêt participative

Réservez votre arbre, au prix de 10€. Vous avez un jeune arbre gênant chez vous ? Il sera aussi le bienvenu.

De 10h à 12h - Réservation auprès des mairies et du centre technique avec vos coordonnées jusqu'au 14 novembre



MERCREDI 30 NOVEMBRE

Atelier d'écriture

Un moment très ludique et en groupe, pour s'essayer à l'écriture de courts textes, histoire de jouer avec les mots ! On fait des listes, on collecte, on échange et on écrit !
Thème surprise et boisson chaude !

19h - Bibliothèque Maison Rouge

À partir de 12 ans - Gratuit

Infos : bibliotheque@verrieres-anjou.fr et 02 41 76 34 50



VENDREDI 2 ET SAMEDI 3 DÉCEMBRE

Marché de Noël et Téléthon 2022

Musique, spectacles, ateliers, exposants, la place de la Mairie

se transforme en un lieu magique et féérique pendant deux jours. Programme complet pages 12 à 14.

Vendredi à partir de 18h et samedi à partir de 10h - Place de la Mairie

Pour tous - Infos : 02 41 76 65 72 et culture@verrieres-anjou.fr



DU MARDI 6 AU SAMEDI 17 DÉCEMBRE

Expo : « Sous nos pieds, la vie du sol »

Au fil des saisons, découvrez la vie cachée des vers de terre, cloportes, collemboles, pseudo-scorpions et autres habitants du sol. Une exposition et des jeux permettent aux petits et aux grands de découvrir les nombreuses petites bêtes qui vivent dans le sol.

Aux horaires d'ouverture de la Bibliothèque Maison Rouge - À partir de 7 ans - Gratuit

Infos : bibliotheque@verrieres-anjou.fr et 02 41 76 34 50

MERCREDI 7 DÉCEMBRE

Il était une histoire

Parce que les histoires, ce n'est pas que le soir

16h - Bibliothèque Maison Rouge

À partir de 3 ans - Gratuit

Réservation conseillée : 02 41 76 34 50 et bibliotheque@verrieres-anjou.fr





Je baisse, j'éteins, je décale : les 5 gestes clés pour économiser de l'énergie

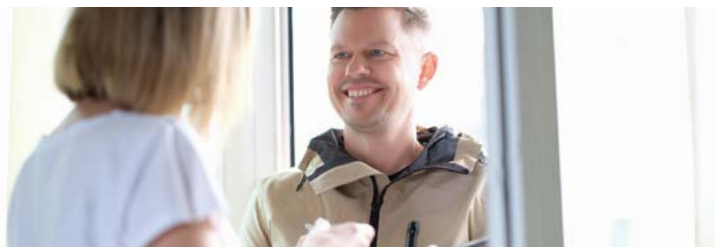
- 1 - Je règle mon chauffage à 19° maximum : Baisser le chauffage de 1°C dans son logement, c'est 7% d'économies d'énergie par an.
- 2 - Je règle mon chauffe-eau à 55° et je reste moins longtemps sous la douche : 10L d'eau chauffée en moins par jour, c'est 10% d'économies d'énergie sur le chauffe-eau par an.
- 3 - J'éteins tous mes appareils en marche ou en veille quand ils ne sont pas utilisés : Les appareils en veille représentent jusqu'à 10% de votre facture d'électricité (hors chauffage et eau chaude)
- 4 - Je décale l'utilisation de mes appareils électriques (lave-linge, sèche-linge, lave-vaisselle) en dehors des heures de pointe
- 5 - J'installe un thermostat programmable : Grâce à la programmation, vous pouvez réguler plus facilement la température des pièces de votre logement et ainsi réduire les consommations d'énergie jusqu'à 15% par an.

La mairie recrute



Vous êtes retraités ou étudiants et vous cherchez un complément de revenus. La commune recherche tout au long de l'année des personnes dans différents services, pour des travaux de courtes durées. Il peut s'agir d'accompagner les enfants le midi, distribuer des prospectus, conduire la navette communale ou effectuer de petits travaux (espaces verts, peinture, électricité...). Actuellement, le service temps de l'enfant et de la famille recrute, sur plusieurs postes à temps non complet en hygiène des locaux, permis B obligatoire, ainsi que des animateurs sur la pause méridienne.

Merci d'adresser votre candidature (CV + lettre de motivation) à l'attention de Madame la Maire, par mail : rh@verrieres-anjou.fr ou par courrier : Mairie de Verrières en Anjou - Place de la Mairie 49480 Verrières en Anjou



En 2023, vous allez être recensés

Cette année, Verrières en Anjou réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés du 19 janvier au 18 février.

Comment ça se passe ?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres, soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et les logements...

Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de :

- Déterminer la participation de l'État au budget de Verrières en Anjou : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, est donc important.
- Définir le nombre d'élus au Conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...
- Identifier les besoins en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives...), de commerces, de logements...

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le-recensement-et-moi.fr.

INFO +

Recrutement d'agents recenseurs

La ville recrute 14 agents recenseurs, disponibles entre le 3 janvier et le 28 février 2023.

- 1 journée de formation obligatoire
- la base de rémunération des agents recenseurs s'effectuera en fonction du temps de formation, de la tournée de reconnaissance, du nombre d'imprimés collectés

Contact : 02 41 21 12 82



Délivrance des titres sécurisés d'identité : Verrières en Anjou a sa station biométrique

Faire sa demande de Carte Nationale d'Identité ou de Passeport à Verrières en Anjou est maintenant possible. La commune est dotée d'une station biométrique permettant aux usagers de faire leur demande de titres d'identité sécurisés. 5 étapes vous permettront d'obtenir votre pièce d'identité ou votre passeport :

- 1 – Constituer votre dossier. Les pièces à fournir ne sont pas les mêmes pour un passeport ou une carte d'identité, ou si le demandeur est majeur ou non. Retrouvez toutes les infos sur service-public.fr
- 2 – Prendre rendez-vous : Les prises de rendez-vous s'effectueront via Internet sur verrieresenanjou.fr. Attention : il vous faudra respecter l'heure de votre rendez-vous qui durera 25 à 30 min.
- 3 – Effectuer une pré-demande en ligne : Remplissez le formulaire de pré-demande en ligne sur le site de l'ANTS, imprimez-le et remettez-le au guichet lors de votre rendez-vous en mairie.
- 4 – Venir au rendez-vous : Le demandeur doit être obligatoirement présent au moment du dépôt du dossier.
- 5 – Retirer le titre d'identité : Le retrait du titre s'effectue sur rendez-vous.

INFO +

Les rendez-vous auront lieu à la mairie déléguée de Pellouailles les Vignes.



Attention, les délais d'obtention des titres s'allongent, surtout au moment des vacances, surveillez les dates de validité de vos titres afin d'être certains d'avoir le temps d'en obtenir un nouveau avant le départ en vacances.



Premier challenge verrois de boule de fort

La première édition du Challenge verrois de boule de fort se déroulera du 1^{er} au 18 décembre.

Ce challenge réunit les quatre sociétés de boule de fort de Verrières en Anjou :

- L'Agriculture,
- L'Alliance, inscription au 06 22 10 27 31 pour la commune déléguée de Pellouailles les Vignes,
- L'Angevine,
- La Concorde.

Les phases qualificatives auront lieu à partir du 1^{er} décembre dans chacune des sociétés. Cette première phase s'achèvera samedi 17 décembre avec, dans chaque société, les demi-finales et finales. Les quatre vainqueurs se retrouveront, dimanche 18 décembre, dans les locaux de la société de l'Alliance pour la grande finale de ce premier challenge verrois. Une finale qui aura lieu dans une société différente tous les ans. Notez dès maintenant les rendez-vous de 2023 à l'Angevine, 2024 à l'Agriculture et 2025 à la Concorde !

Tous les Verrois(e) sont invité(e)s à participer à cette nouvelle compétition et, peut-être, découvrir le jeu de boule de fort. Les inscriptions s'effectuent directement auprès des sociétés, avant le 25 novembre. Les équipes de deux joueurs seront composées d'un(e) Verrois(e) et d'un sociétaire. La participation s'élève à 10 € par équipe.

Retour sur la Rencontre Inter-Entreprises

Belle assemblée, jeudi 13 octobre à l'entreprise Mazuret Carrosserie qui accueillait cet événement majeur de la vie économique locale ; événement organisé par le groupe vie économique de la municipalité.

Emmanuel Mazuret et son équipe ont métamorphosé leur outil de travail pour accueillir les 130 participants à cette soirée : expositions de voitures (Méhari, Porsche, Triumph, Buggy...), de motos (35 000 € pièce !), une cabine de peinture transformée en salle vidéo pour mettre en valeur leur savoir-faire...

Madame la maire Geneviève Stall a sensibilisé les entrepreneurs à la sobriété

énergétique avec une petite touche pour l'éclairage nocturne que certaines associations environnementales ont pointé du doigt sur notre territoire.

Yves Gidoïn, vice-président d'ALM et président d'Aldev, a, de son côté, évoqué la mise en place d'une « convention d'affaires », en lien avec « Imagine Angers », destinée à favoriser les rencontres d'entreprises. Il a également été question de la « Nouvelle Océane », zone d'activités qui doit accueillir de nouvelles entreprises et donc de créer des emplois.

François Gernigon, député, a fait part de sa disponibilité et de son action, notamment dans l'hémicycle pour défendre l'allègement

fiscal des entreprises (CVAE).

Puis, place au jeu avec une compétition par équipe autour de la voiture du futur, histoire de mieux se connaître. Un moment drôle et apprécié de l'ensemble des participants.



Aménagement du parc d'activités de la nouvelle Océane

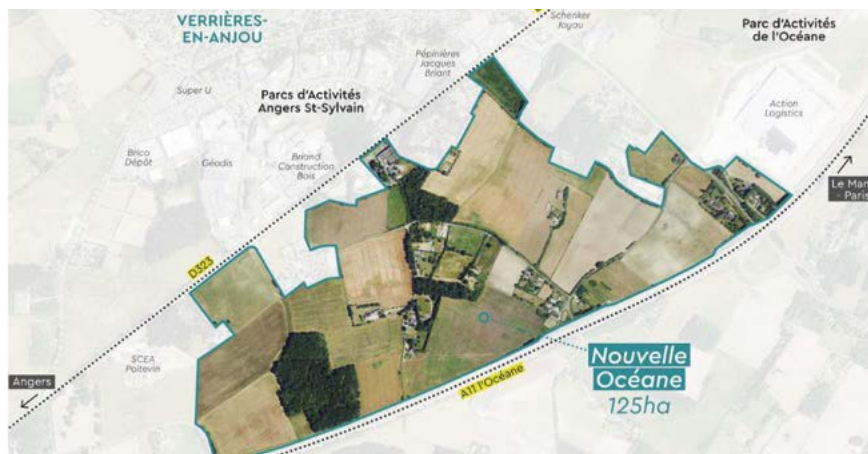
Mercredi 19 octobre, dans le cadre de la consultation préalable, Alter et ALM organisaient une réunion publique pour présenter l'étude de faisabilité de l'aménagement du parc d'activités de la nouvelle Océane. Les objectifs et les enjeux des études réalisées étaient au cœur des débats auxquels une centaine de personnes participaient.

Parmi les objectifs et les enjeux, il s'agit de :

- 1 - Proposer une nouvelle offre foncière industrielle et artisanale, pour favoriser l'accueil d'emplois,
- 2 - Renforcer la polarité Verrières en Anjou, en lien avec le futur boulevard urbain (RD 323), en confortant le pôle économique existant,
- 3 - Renforcer la position stratégique de l'agglomération angevine sur le plan économique,
- 4 - Faire évoluer la façon d'aménager et de construire, pour s'inscrire dans la transition écologique et réussir l'intégration des futures constructions, en assurant la protection des riverains.

Ce projet baptisé Nouvelle Océane s'étend sur 125 hectares. Il est situé dans le prolongement de l'actuel parc Océane. Lors de cette réunion, élus et techniciens d'Alter et d'Angers Loire développement

(Aldev) l'agence de développement économique d'Angers Loire métropole (ALM) ont fait le point sur l'avancée de ce dossier et ont présenté quatre scénarios, de celui qui offre le



Un dossier de concertation présentant les éléments projetés lors de la réunion ainsi que les différentes études et un registre d'observations sont disponibles au service urbanisme de Verrières en Anjou et au siège d'Angers Loire Métropole.

moins d'emprise pour les entreprises (40 hectares), en protégeant une grande partie des espaces naturels à celui qui, au contraire, en offre le plus (68 hectares). Le choix définitif du scénario devrait intervenir à la fin de l'année, la création de la ZAC en 2024/2025 et la mise en conformité du PLUi en 2026. Les travaux n'interviendront pas avant 2027/2028.

INFO +

Deux permanences sont organisées pour recueillir les avis de la population salle Bernard Schneider :

- Jeudi 10 novembre de 14h à 18h
- Vendredi 18 novembre de 9h à 13h

Restauration scolaire : une augmentation de tarifs en lien avec la loi Egalim

Papillote et C^{ie} a fait évoluer ses gammes de repas pour être en accord avec la loi Egalim. L'ancienne gamme a été supprimée. La commune a fait le choix de ne répercuter que la moitié de cette augmentation en lissant l'évolution sur deux années scolaires 2021-2022 et 2022-2023.



Un changement de gamme de repas a été opéré par Papillote et Compagnie à compter de la rentrée scolaire 2021 afin d'être en conformité avec la loi Egalim relative à l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et une alimentation saine et durable, promulguée le 1^{er} novembre 2018 et issue des États généraux de l'alimentation.

Pour la restauration scolaire cette loi implique :

- Au moins 50% de produits de qualité et durables au 1^{er} janvier 2022, dont au moins 20% de produits biologiques,
- Développer l'approvisionnement en produits issus du commerce équitable, et l'acquisition de produits obtenus via les Projets Alimentaires Territoriaux,
- Diversifier les sources de protéines,
- Expérimenter un menu végétarien une fois par semaine,
- Interdire les ustensiles en plastique à usage unique,
- Mettre en place une démarche de lutte contre le gaspillage alimentaire
- Informer une fois par an les usagers, par voie d'affichage et de communication électronique, de la part des produits de qualité et durables entrant dans la composition des repas servis et des démarches entreprises pour développer des produits issus du commerce équitable.

Ainsi, la gamme « en route vers la Legalim » a été arrêtée. Verrières en Anjou a donc opté pour la gamme « Legalim ». La différence de tarif entre les deux gammes est une augmentation de 8 % pour les repas servis en maternelle, 6,5 % pour les repas en élémentaire et 8,5 % pour les repas adultes.

La collectivité a fait le choix de prendre à sa charge 50 % de l'augmentation des tarifs de Papillote et Compagnie. L'autre moitié de cette augmentation a été répercutée auprès des familles sur deux années scolaires sans revaloriser les frais liés au personnel et aux fluides.

Tarif par repas :

2020-2021	Commune	Hors commune
Réservation mensuelle	3,62 €	4,22 €
Repas ponctuel	4 €	4,50 €
Repas adulte	5,60 €	5,60 €
Service sans repas	1,20 €	1,40 €

2021-2022	Commune	Hors commune
Réservation mensuelle	3,66 €	4,26 €
Repas ponctuel	4,04 €	4,54 €
Repas adulte	5,66 €	5,66 €
Service sans repas	1,20 €	1,40 €

2022-2023	Commune	Hors commune
Réservation mensuelle	3,70 €	4,30 €
Repas ponctuel	4,08 €	4,58 €
Repas adulte	5,72 €	5,72 €
Service sans repas	1,20 €	1,40 €

Le tarif du service sans repas n'est ouvert qu'aux enfants disposant d'un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) mis en place lorsque la scolarité d'un élève, notamment en raison d'un trouble de santé invalidant (pathologies chroniques, intolérances alimentaires, allergies), nécessite un aménagement (suivi d'un traitement médical ou protocole en cas d'urgence).

Le tarif facturé aux familles ne couvre pas la totalité des frais de personnel, de structures, des animations et d'encadrement proposés durant la pause méridienne.

Le 1^{er} juillet 2022, les tarifs de Papillote et C^{ie} ont augmenté de 5,57%, en accord avec l'indice des prix à la consommation. La commune a fait le choix de ne pas répercuter cette augmentation aux familles.



Les dangers du monoxyde de carbone

Lorsque les températures baissent, les risques d'intoxication au monoxyde de carbone (CO) augmentent. Invisible, inodore et non irritant, le monoxyde de carbone est indétectable. Afin de limiter les risques, adoptez les bons gestes :

- Avant l'hiver, faites systématiquement vérifier et entretenir les installations de chauffage et de production d'eau chaude, ainsi que les conduits de fumée (ramonage mécanique) par un professionnel qualifié dans vos résidences principale et secondaire le cas échéant ;
- Tous les jours, même quand il fait froid, aérez au moins 10 minutes votre logement ;
- Maintenez vos systèmes de ventilation en bon état de fonctionnement et n'obstruez jamais les entrées et sorties d'air ;
- Respectez systématiquement les consignes d'utilisation des appareils à combustion indiquées par le fabricant.
- Ne jamais faire fonctionner les chauffages d'appoint en continu ;
- Placer impérativement les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments ;
- Ne jamais utiliser pour se chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, barbecue...
- Ne pas faire fonctionner de véhicules (voiture ou moto) dans des lieux confinés, tels que les garages.

En cas de suspicion d'intoxication (maux de tête, fatigue, nausées), aérez immédiatement, arrêtez si possible les appareils à combustion, évacuez les locaux et appelez les secours en composant le 15, le 18 ou le 112 (et le 114 pour les personnes malentendantes).

INFO +

Les chiffres dramatiques du monoxyde de carbone. 0.1 % de CO dans l'air tue en 1 heure, 1 % de CO dans l'air tue en 15 min, 10 % de CO dans l'air tue immédiatement. [Plus d'infos sur a PRIM.org](#)

Seniors, pour votre sécurité, ayez les bons réflexes !

- Ne restez pas seul(e). Gardez le contact et participez à la vie de votre quartier.
- Privilégiez vos déplacements (commerces, banque...) en vous faisant accompagner.
- Les policiers et les gendarmes sont à votre service, demandez leur conseil, signalez tout fait suspect.
- Bénéficiez de l'opération « tranquillité seniors » : si vous vous sentez isolés, menacés ou inquiets, faites-vous connaître auprès des organismes sociaux, de votre mairie, de votre commissariat de police ou de votre brigade de gendarmerie. Des patrouilles seront organisées aux abords de votre domicile. **Lorsque les circonstances le justifient.**
- Ayez un téléphone à portée de main et en cas d'urgence, composez le 17 ou le 112. Votre appel sera immédiatement pris en compte.

- Protégez votre domicile par un système de fermetures fiables et un entrebâilleur à votre porte d'entrée.
- Évitez de détenir trop d'espèces ; privilégiez les paiements par carte bancaire.
- N'ouvrez jamais à un inconnu si une personne se présente sans rendez-vous comme un professionnel (plombier, électricien...), vérifiez sa qualité auprès de son entreprise avant de lui ouvrir.
- Dans la rue, portez votre sac fermé et en bandoulière sous le bras.
- Sur internet, ne communiquez jamais vos coordonnées bancaires par e-mail. Pour vos transactions commerciales, vérifiez que vous êtes sur un site sécurisé (« https »).
- Au distributeur automatique de billets, soyez vigilant et ne vous laissez pas distraire par des inconnus.
- Votre sécurité, c'est aussi la sécurité routière. Soyez prudent à pied comme en voiture. Piéton, la nuit, équipez-vous d'un gilet réfléchissant.



Pour en savoir plus, consultez le guide « Seniors, pour votre sécurité, ayez les bons réflexes ! » sur le site www.interieur.gouv.fr



Le Conseil des sages recrute, rejoignez-le

Les Conseils des sages sont nés en France sous l'impulsion de Kofi Yamgnane, Maire de Saint-Coulitz, pour qui « l'expérience des seniors doit profiter à tous, et les générations ne sauraient vivre les unes sans les autres ». Il crée ainsi le Conseil des sages communal, groupe de réflexions et de propositions qui, par ses avis et ses études, éclaire le Conseil municipal sur différents projets.



Les Conseils des sages de Rives du Loir en Anjou, Avrillé, Trélazé, Beaucouzé et Verrières en Anjou se sont retrouvés pour une journée d'échanges jeudi 22 septembre. Une journée qui s'est achevée par une visite du Château à motte.

C'est en 2001, qu'un « Conseil des seniors » est constitué à Saint Sylvain d'Anjou par le maire Claude Genevaise. En 2016, Pellouailles les Vignes et Saint Sylvain d'Anjou s'unissent pour créer Verrières en Anjou et le Conseil des seniors devient le « Conseil des sages de Verrières en Anjou » en intégrant des sages de Pellouailles les Vignes.

Le Conseil des sages est une instance communale consultative. Elle réfléchit sur des sujets proposés par le Conseil municipal, mais peut-être aussi force de proposition. Il est automatiquement démissionnaire à la fin de chaque mandature municipale. Avec l'installation de la nouvelle équipe municipale, le 26 mai 2020, un nouveau Conseil des sages s'est constitué. Afin d'élargir et renouveler l'équipe, les Verrois qui le souhaitent sont appelés à proposer leur candidature.

Pour devenir un sage, il suffit d'habiter Verrières en Anjou, d'être à la retraite, de ne pas être élu au Conseil municipal et surtout d'être motivé par un engagement au service de la commune.

Si vous voulez en savoir plus sur l'action du Conseil des sages, rendez-vous sur verrieresenanjou.fr/conseil-des-sages, pour consulter la vidéo-bilan du mandat des sages 2014-2020.

Si vous aimez votre commune, et souhaitez intégrer le Conseil des sages, remplissez le bulletin d'inscription ci-contre, à déposer dans une des deux mairies déléguées.

**COUPON
À DÉCOUPER**

Je souhaite prendre part à la vie locale, participer à l'étude de projets qui contribuent à l'amélioration de la vie des Verrois et contribuer aux événements locaux, au sein du Conseil des sages.

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

Tél :

Courriel :

Les informations recueillies sur ce formulaire sont facultatives. Elles font l'objet d'un traitement informatisé par la Commune de Verrières en Anjou pour composer le prochain Conseil des sages. Elles sont conservées pendant 6 ans et sont destinées au CCAS. Conformément au Règlement Européen sur la Protection des Données du 27 avril 2016 et à la Loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978, modifiée, vous bénéficiez de droits sur vos données (accès, rectification, opposition, suppression...). Pour exercer vos droits ou pour toute question relative à ce traitement, vous pouvez contacter le Délégué à la Protection des Données à l'adresse suivante : dpd@verrieres-anjou.fr ou par courrier postal à la mairie de Verrières en Anjou. Vous avez la possibilité d'introduire une réclamation auprès de l'autorité de contrôle (Cnil).

Marché de Noël et Téléthon : deux jours d'animations et de festivités



Vendredi 2 et samedi 3 décembre, vous avez tous rendez-vous place de la Mairie pour le traditionnel marché de Noël. Plus de 30 exposants seront présents pour vous permettre de préparer les fêtes de fin d'année. Vous pourrez y dénicher des idées cadeaux et préparer vos menus gastronomiques.

L'esprit de Noël sera également présent tout au long de ces deux jours avec un programme riche aux couleurs de Noël pour petits et grands, qui retrouveront le héros de la fête... le Père Noël !

Une autre tradition respectée avec le Téléthon 2022, proposé par l'association des défis du cœur, se tiendra en même temps que le marché de Noël. Animations et soirée festive vous permettront de démontrer, cette année encore, votre générosité pour soutenir la recherche médicale. Voici le programme complet de ces deux événements...

L'IDÉE



Les enfants pourront découvrir la maison du Père Noël, et faire une photo avec lui samedi après-midi.

Vendredi 2 décembre



À partir de 18h30 : Déambulation festive dans une ambiance du sud-ouest avec la **Tekila Banda**. Rendez-vous rond-point des Champs Blancs en compagnie de la calèche du Père Noël.

19h30 : Illumination du sapin de Noël suivi du vin chaud.



À partir de 20h30 : Tartiflette géante sous barnum, au restaurant « Le Centre », proposée par le Club des Entrepreneurs Verrois. Animation musicale par l'orchestre Mickaël Percher qui vous propose « **Madam' with you** ». Embarquez pour un voyage musical aux notes colorées, mêlant musique latine et chansons françaises, en passant par la pop et les standards de Jazz.

*Réservation obligatoire pour la tartiflette avant le 25 novembre auprès des « Lunettes de Blandine » au Super U. 13 € tartiflette et dessert, venez avec votre pull moche de Noël
Infos : 06 70 02 40 08*

INFO +



Les jolis cadeaux Verrois, c'est reparti

Cette année encore, l'esprit de Noël envahit, vos **jolis cadeaux verrois**. Des coffrets gourmands, des coffrets beautés, créatifs et surprises vous seront proposés à la vente lors du marché de Noël et le dimanche à l'occasion du marché dominical, dans le petit chalet.

Les commerçants verrois sont heureux de vous proposer cette nouvelle aventure et de vous présenter des cadeaux locaux.



Samedi 3 décembre

Toute la journée, le CCAS organise **une collecte de jeux au profit de l'association Solidarité Main Tendue**. Cette association fait le lien entre la Banque alimentaire et les bénéficiaires, en organisant la distribution de colis alimentaires à raison de deux fois par mois, dans leurs locaux de Pellouailles-les-Vignes.

Vous pouvez, dès à présent, déposer les jeux dont vous n'avez plus l'utilité, propres et en bon état, au CCAS - 11 rue Victor Hugo - 49480 Verrières en Anjou, ou directement sur le stand de la bourse aux jouets, samedi 3 décembre.

Les jeux récoltés seront proposés à la vente sur un stand lors du marché de Noël. La somme récoltée ainsi que les jeux restants seront remis à l'association.



À 9h45 et 11h, la C^{ie} toile d'éveil vous fera découvrir son spectacle « **1,2,3 nous irons** », à la **salle Houdebine** (Bibliothèque Maison Rouge). Du dedans au dehors, comptines et chansons partent en balade.
Ecoute chanter les mots !
Regarde danser les mains !
Entends-tu les sons qui résonnent ?

Une promenade musicale pour les tout-petits, de 0 à 3 ans, pour découvrir ou redécouvrir les comptines et les chansons dans des albums mais aussi en dehors. Une expérience à partager avec douceur et complicité, entre les tout-petits et les adultes.



À 10h, 12h30, 14h et 17h : **Atelier de Noël à la Bibliothèque Maison Rouge**. En cette fin d'année, envoyons des cartes ! À paillettes, papier découpé ou dinosaure habillé en père Noël, vous pouvez tout imaginer, et le faire vous-même.

L'équipe de la bibliothèque propose des idées, du matériel, et vous venez avec votre bonne humeur !

À 11h30, **OVEA** vous proposera son répertoire Noël. Une heure en musique pour célébrer l'esprit de la fête.



De 14h à 17h30, **Nico le magicien** sera présent sur le marché pour déambuler, sculpter et offrir un ballon à chaque enfant, et, si vous êtes gentils, aux adultes aussi. Il saura également vous surprendre avec des numéros de magie dans ses mains... ou dans les vôtres !



Entre 14h30 et 17h30, « **Maman n'veut pas** » par l'**orchestre Dixieland**. Retrouvez des titres de Bechet à Brassens, en passant par les Blues Brothers, ainsi que des grands Standards du Jazz New Orleans (Alexander Ragtime, Tiger Rag...), sans oublier les plus jeunes avec des musiques de dessins animés célèbres, le tout dans la joie et la bonne humeur.

De 17h30 à 18h30, ce sera au tour de la **chorale la Veillère** de vous présenter son répertoire de Noël, tout en profitant du goûter, chocolat chaud et brioche, proposé aux enfants à partir de 16h30.

LE CHIFFRE

30

Tout au long des deux jours, ce sont plus de 30 exposants qui vous attendent pour vous proposer leurs produits et vous donner des idées de cadeaux ou de menus avec de la création déco, du textile, des bijoux, des jeux en bois, des cartes de vœux, des vêtements, des fleurs, du vin, de la maroquinerie, le manège pour les plus jeunes...

NOUVEAU



La caravane prend la pose

Nouveauté cette année, vous trouverez une caravane place de la mairie à l'occasion du marché de Noël. Vous êtes tous invités à rentrer dedans. À l'intérieur, une caméra vous filmera. Votre mission, si vous l'acceptez, sera de répondre à une seule question : **Quel est votre vœu pour 2023 ?** Les réponses obtenues seront ensuite compilées pour permettre la création du futur film des vœux 2023 de la commune.



Téléthon 2022, ensemble, on ne lâche rien !



Les animations seront nombreuses pour vous permettre, une nouvelle fois, d'afficher votre générosité.

Deux manifestations se sont déroulées avant les 2 et 3 décembre avec le loto à la résidence les Blés d'Or et le concours de pétanque organisé par la pétanque sylvanaise.

- Les rois de la petite reine prendront la route, du 29 novembre au 1^{er} décembre pour le **défi vélo**. Il s'agira de relier Lorient à Redon et Verrières en Anjou sur un parcours de 280 kms !

- Vendredi 2 et samedi 3 décembre, vous retrouverez le **stand Marie bijou**, accessoires bébés et femmes dans la galerie du Super U et pourrez participer à l'**opération vente de tickets code barre** au Super U et à Centrakor.

- Le **défi crêpes** se déroulera de 8h à 18h à Brico Dépôt.

- Découvrez l'**exposition Playmobil** qui se tiendra dans le relais culturel, samedi 3 décembre de 10h à 17h

- Toujours samedi 3 décembre, vous retrouverez les bénévoles de l'association des Défis du cœur **place de la mairie** : Ventes de rillettes, rillauds, confit de canard, vin chaud, brochettes de fruits, crêpes, fouées et objets divers, stands de pêche à la ligne, chamboule tout...



- **Grande soirée au profit du Téléthon**, samedi à partir de 20h, salle du Roi René : Repas choucroute, animations par Cécile Jade pianiste, la compagnie théâtrale Biz'arts et soirée dansante avec le DJ Vincent Landau

Tarif : 25 € (apéritif, choucroute, fromage et dessert)

Info et résa : 06 74 17 39 80 ou 06 07 25 36 42

- **Dons en ligne possibles jusqu'en février 2023 sur :** mepage.telethon.fr/organisateurs/PatriciaBusnel

INFO +



Transition énergétique : la commune montre l'exemple

Comme tous les Verrois, la commune est fortement impactée par l'explosion des prix de l'électricité et du gaz. Pour diminuer les coûts, les élus ont décidé que cette année, les illuminations seraient éteintes la nuit, de 23h à 6h du matin. Pour aller encore plus loin, il a été décidé que seules les deux mairies et la Résidence autonomie des Blés d'Or seraient illuminées cette année, et qu'il n'y aurait pas de décorations lumineuses installées dans les différents quartiers de la commune. Enfin, dans le cadre de sa politique en faveur du développement durable, le nombre de sapins coupés sera réduit, là aussi au minimum. Les agents des services techniques travaillent à la fabrication de sapins en palette, réutilisables qui seront installés sur la commune. Une volonté économique et écologique affirmée qui sera prolongée et renouvelée lors des futures manifestations.

VOTRE SPÉCIALISTE DE LA TERRASSE

KIT POUR AUTO-CONSTRUCTION • CONCEPTION ET CRÉATION • POSE

PROCHE DE CHEZ VOUS



BOIS



CÉRAMIQUE



COMPOSITE

TERRASSTEEL ANGERS

Zone Anjou Actiparc Océane
17 Boulevard Louis Delage – St Sylvain d'Anjou
49480 VERRIÈRES EN ANJOU
02 41 76 47 54

TERRASSTEEL.com
CONCESSIONNAIRE ANGERS

www.terrassteel.com

Stéphane BOUDET

Avocat à la Cour

Place de la Mairie
Saint-Sylvain-d'Anjou

Tél. 02 41 76 25 44

stephane.boudet@axys-avocat.com
<http://www.axys-avocat.com>

Permanences : les lundis et mercredis de 14h00 à 19h00

CONSEILS ET CONTENTIEUX

(divorce, séparation, succession, immobilier, construction, consommation...)

Barreau d'Angers



Vous êtes une entreprise située à Verrières en Anjou et vous souhaitez faire de la publicité, contactez le service communication à l'adresse : communication@verrieres-anjou.fr

Mon coiffeur par s.

Homme
Femme
Enfant



Du
Lundi
au
Samedi

Coiffeur Barbier Make-up

rdv en ligne www.moncoiffeur-par-s.fr

Seiches/le Loir Verrières en Anjou Tiercé
0241766500 0241768890 0241421537



02 41 34 8000
contact@adg-49.fr

Entretien et dépannage

- Chaudières et chauffe-eaux gaz
- VMC électrique et gaz
- Panneaux solaires
- Pompes à chaleur
- Ramontage des conduits de fumée

Thermographie infrarouge

- Étanchéité et défauts d'isolation
- Visualisation des planchers chauffants
- Embouage des radiateurs



Z.A Pôle 49 - 31 bis, boulevard de la Chanterie - 49480 St Sylvain d'Anjou

Membre du réseau
Entreprise indépendante

Verrières joue : à vous de jouer !

Samedi 19 et dimanche 20 novembre, le Carré des Arts passe en mode jeux avec la septième édition de Verrières joue. En famille ou entre amis, petits et grands, venez jouer.

Verrières JOUE!

*Gratuit
Tout public*

Verrières Joue !

Week-end autour du jeu : grands jeux en bois, jeux de société, parcours de motricité (0-4ans), escape game...

Samedi 19 Novembre
de 10h à 11h

*Présence de bornes d'arcade,
jeux électroniques, jeux
vidéo et jeux rétro revisités.
Maquillage.*

Dimanche 20 Novembre
de 10h à 18h

*Fresque et construction en
Lego® avec Créabrick.
Atelier créatif.*

*Restauration
sur place*

Le Carré des Arts
*Rue de la Vieille Poste,
49112 Verrières-en-Anjou*

*Contact et
Informations*

*Lucie de Pass'Âge
02 41 76 19 15
accueil@asso-apla.fr*

Design : F. H. C. Création - service communautaire
Ne pas jeter sur la voie publique





Une rentrée en fanfare pour OVEA

L'orchestre OVEA a commencé sa saison musicale en beauté, en se produisant deux fois aux « Accroche-Cœur », sous un soleil radieux et devant une foule nombreuse et enthousiaste. Début octobre, OVEA a été invité à participer au festival « la Fête du Vent » à Piriac sur mer, lieu important pour l'orchestre car, chaque année au mois de février, les musiciens y font un stage intensif pour préparer leurs nouveaux concerts.

Vous êtes invités dès aujourd'hui à venir retrouver OVEA au Carré des Arts :

- Le week-end du 21 et 22 janvier 2023
- Le week-end du 31 mars au 2 avril

Pour deux événements culturels que vous découvrirez prochainement...

Comme les autres années, OVEA sera présent aux commémorations du 11 nov.et du 8 mai, ainsi que certains dimanches sur le Marché de Saint Sylvain d'Anjou, et notamment au Marché de Noël, le 3 décembre 2022 avec un programme de circonstance.

Si vous êtes musiciens et que vous souhaitez rejoindre l'orchestre, n'hésitez pas à les contacter par courriel 49.ovea@gmail.com ou par téléphone 02 41 69 54 02

Vous pouvez également les retrouver sur les réseaux sociaux : [facebook.com/orchestredeverrieresenanjou](https://www.facebook.com/orchestredeverrieresenanjou)



L'actu de l'ABCD

L'ABCD est heureuse de vous faire part de la mise en ligne de son tout nouveau site Internet où vous trouverez toutes les informations utiles sur son fonctionnement, les activités, stages et animations proposés.

Ne tardez pas à le découvrir à l'adresse suivante : assoabcd.fr

Les inscriptions à nos 17 activités adultes et 7 activités enfants et ados connaissent cette année un grand succès. Il reste cependant quelques places dans certains cours : n'hésitez pas à contacter le référent concerné ou à envoyer un message à l'adresse suivante : communication.assoabcd@gmail.com

Stages et manifestations

- Art floral : samedi 12 novembre, de 14h à 17h

Tarif : 30 € (adhérents) / 35 € (non adhérents)

Contact : president.assoabcd@gmail.com

- Danse de couple : lundis 19 décembre et 13 février, de 18h30 à 20h30

Tarif : 15 €/pers - Salle du Roi René

Contact : dansedecouple.assoabcd@gmail.com

- Soirée danse en ligne : vendredi 27 janvier, à partir de 19h

Tarif : 8 €/pers - Salle du Roi René

Contact : dansenligne.assoabcd@gmail.com

- Informatique : mercredi 15 février, de 14h à 18h

Bien utiliser son smartphone

Tarif : 30 € - Logis d'Aliénor

Contact : informatique.assoabcd@gmail.com

Pour toutes ces animations, une réservation préalable est obligatoire, soit par courriel, soit directement auprès du référent de l'activité.

Pour tout renseignement ou information complémentaire, n'hésitez pas à consulter la page Facebook et le site internet de l'association : [Association Abcd St Sylvain D'Anjou / assoabcd.fr](http://AssociationAbcdStSylvainDAnjou/assoabcd.fr)

Les dates des messes de la paroisse

Le vendredi : à l'Oratoire à 8h à Saint Sylvain

Le dimanche : à 10h30 à Saint-Sylvain

Pour contacter le service d'accompagnement des familles en deuil :

- Tél : 06 87 41 13 51

Permanences au centre paroissial Saint François, place de l'Église à St Sylvain : mercredi, vendredi et samedi de 9h30 à 12h

Permanence du Père Emmanuel Bouchaud : samedi matin, sur rendez-vous

Contact : 02 41 76 70 97

Mail : stfrancoisportesdangers@diocese49.org

Infos : saintfrancoisauxportesdangers.org



L'AS Saint Sylvain Football recherche des arbitres féminins et masculins pour la mission d'arbitre officiel du club !

Devenir arbitre de football et continuer à jouer...

Pourquoi pas vous ? Pour ce faire, la démarche est très simple ! Il vous suffit de prendre contact avec le référent arbitre du club et de lui dire simplement que vous désirez devenir arbitre.

Il vous conseillera et vous aidera dans les démarches à effectuer, il faut avoir 13 ans minimum au 1^{er} janvier de la saison en cours.

La formation ainsi que les autres frais, dont l'équipement complet, sont pris en charge par le club. N'hésitez pas à rejoindre Matias, Corentin, David et Mathys, déjà engagés dans ce parcours !

Contact : Loïc 06 82 87 87 62



Les stages mensuels de Dalilou

Un samedi par mois, Dalilou vous propose des stages de danse africaine et de Kamélé N'goni. Venez découvrir la culture mandingue.

Stage de danse africaine : de 10h à 12h

Animé par Ibrahima Diawara, accompagné de plusieurs musiciens, au Carré des Arts ou à la salle Marguerite d'Anjou.

Tarifs : 25 € (20 € pour les moins de 25 ans et, sur présentation d'un justificatif pour les chômeurs, étudiants, bénéficiaires des minima sociaux et pour les membres d'un même foyer, à partir du 2^e inscrit).

Stage de Kamélé N'goni : de 14h à 15h30

Animé par Pierre Marchand et Nathalie Ménar, à l'espace loisirs de Pellouailles-Les-Vignes.

Tarifs : 20 € le stage

Inscription et règlement : Réservation et inscription conseillées

via Hello Asso : Association Dalilou |

Toutes les infos sur dalilou.fr/nos-activites/danse-africaine-angers/contact@dalilou.fr



C'est reparti au FC Pellouailles Corzé !

Depuis maintenant plus d'un mois, joueurs, dirigeants, arbitres et éducateurs ont repris leurs droits au FCPC. L'enseignement des valeurs de respect, d'esprit d'équipe et d'humilité sera l'un des challenges pour nos responsables de l'école de foot avec environ une cinquantaine d'enfants cette année.

Du côté des adultes, avec pas moins de 4 équipes séniors, 1 équipe loisir et 1 équipe vétérans, le FCPC a plusieurs objectifs pour l'année. Les équipes séniors ont pour objectif la performance et c'est dans cette optique que l'équipe fanion tentera d'accéder au niveau supérieur. Le FCPC veut également retrouver la notion de plaisir avec ses équipes loisirs et vétérans.

La création d'une équipe loisir Féminine est également un des objectifs majeurs du club. Enfin, c'est dans ce cadre que le FC Pellouailles Corzé essaiera de faire passer une agréable saison à tous ses adhérents.



Journées du Patrimoine au verger de sauvegarde « Louis Chouteau »

Lors du week-end des journées du patrimoine, l'association « Les Croqueurs de Pommes de l'Anjou » a accueilli le public sur son stand déployé à l'entrée du verger de sauvegarde. Les visiteurs ont pu découvrir la diversité des variétés fruitières anciennes, notamment en pommiers et poiriers, entretenues dans ce conservatoire, l'un des plus importants de France. Ce fut l'occasion de présenter les techniques de multiplication, les choix de porte-greffes adaptés, la faune (insectes auxiliaires et ravageurs), la santé des fruitiers...

À travers ces différentes présentations et échanges, le public a pu percevoir la vie de ce patrimoine végétal.

L'association accueille le public les samedis matin, au sein du verger.

Contact : croqueurs-anjou.org

Peintures plurielles : la créativité et le plaisir

La créativité éveille le plaisir et la détente. Le stress évacué, elle ouvre à l'imaginaire et développe la confiance en soi. Les arts plastiques contribuent à cette ouverture personnelle.

C'est un moment rien qu'à soi, dans une ambiance conviviale, qu'Emmanuelle et Raphaëlle proposent quand elles partagent leur savoir et passion pour le dessin et la peinture. La couleur est un univers où s'extériorisent les émotions ; le graphisme raconte, suggère, rythme.

Découvrez ce potentiel en vous : venez faire un cours d'essai. Les ateliers enfants ont lieu le lundi tous les 15 jours de 17h30 à 19h. Les ateliers ados adultes (à partir de 15 ans) ont lieu le lundi tous les 15 jours de 19h30 à 21h30.

Tarif : enfants : 125 € – adultes et jeunes : 235 € – adhésion : 25 € (matériel fourni)

Contact : 02 41 76 59 42

ou peinturesplurielles.PLV@gmail.com

Il est encore temps de nous rejoindre !

L'Actu de Carrément scène

Topette ! « comédie philosophique »

L'association Carrément Scène présente sa troupe

« Les têtes au carré »

– Samedi 28 janvier 2023 à 20h30

– Dimanche 29 janvier 2023 à 15h

Au Carré des Arts

Pas de réservation – Participation libre

Infos : carrement.scene@gmail.com / contact. ateliersdesnoeils@gmail.com.

La société des fêtes de Pellouailles vous invite à la Saint-Sylvestre

Comme chaque année, la société des fêtes de Pellouailles organise son traditionnel réveillon de la Saint-Sylvestre au Carré des Arts avec un repas de fête et une soirée musicale animée par un DJ. Rendez-vous le 31 décembre pour faire la fête, qui se poursuivra jusqu'à 5 heures du matin.

Possibilité de régler en un ou deux chèques. Attention, les places sont limitées.

Renseignement et réservation : 06 75 33 45 91, societe-des-fetes@laposte.net ou auprès d'un membre de l'association.

LA SEMAINE BLEUE

Ateliers et réunions se sont succédé lors de la semaine bleue du lundi 3 au jeudi 6 octobre, l'occasion de promouvoir un autre regard porté sur le vieillissement et le grand-âge.



JOURNÉE SPORT ADAPTÉ

Le comité départemental de sport adapté 49 a organisé une journée jeux ancestraux / joutes médiévales au Château à motte mardi 18 octobre.



INAUGURATION DE L'ÉCO-QUARTIER DES DOLANTINES

Samedi 3 septembre, l'habitat participatif (ÉcoLoDo) de 7 familles était inauguré aux Dolantines par Jean-Pierre Mignot, maire délégué de Pellouailles les Vignes, après 4 années de chantier et beaucoup d'auto-construction.



JOURNÉE DES CLUBS LIEU DE VIE

Mardi 18 octobre, l'AS Saint Sylvain d'Anjou Football a accueilli 36 clubs à travers l'Ouest de la France, dont 13 de la Région Pays de la Loire, au Relais culturel dans le cadre de la journée des clubs lieu de vie.



PLANTATION À LA FORÊT DES ENFANTS

Vendredi 20 octobre, 40 Verrois, élèves de CE2, étaient présents avec leurs maîtresses, des élus et les agents du service espaces publics pour planter 9 nouveaux arbres à la forêt des enfants.



VERRI HANDI

Il était une histoire, mercredi 5 octobre, la sensibilisation à la langue des signes samedi 15 octobre et le cross adapté où 440 jeunes et adultes se sont retrouvés parc André Delibes jeudi 20 octobre ont lancé le mois de sensibilisation au handicap Verri Handi.





CRÉATION DE LA FRESQUE PARTICIPATIVE AVEC DUPIN & DUCLOS

Du dimanche 16 au samedi 22 octobre, les Verrois étaient invités à rejoindre les artistes Dupin & Duclos pour participer à la réalisation de la fresque « Dessinons ensemble votre Verrières ». Merci à toutes et à tous pour votre participation !



En application de l'article L.2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, cette page est destinée à la libre expression politique des groupes politiques constitués du Conseil municipal de Verrières en Anjou. Les textes publiés engagent l'unique responsabilité de leurs auteurs.

IRIGO 2023 : défendons la ligne 2 !

Aujourd'hui, les options de déplacement entre Verrières et Angers sont connues : transport individuel, en voiture, confronté aux problèmes quotidiens de bouchons et aux coûts de l'énergie, en deux roues, motorisés ou non, voire en trottinette pour les plus courageux, sans pistes cyclables sécurisées... Et en transport collectif, avec la ligne de bus no 2 desservant Saint Sylvain d'Anjou ou la no 32 depuis Pellouailles avec une offre horaire très réduite.

L'idéal serait de faire bénéficier l'ensemble de notre commune du réseau de la ligne 2 afin de faciliter les déplacements de tous les Verrois. Mais au vu des conclusions de l'étude « Irigo 2023 » consécutive à la mise en service des nouvelles lignes de tram, la réalité est malheureusement tout autre : pas d'extension de la ligne 2 vers Pellouailles et la zone Océane ; suppression de la ligne 2 le dimanche ; pas de créneaux supplémentaires le samedi soir... En contradiction avec la volonté exprimée par Corinne Bouchoux en juin dernier ¹ : « ... en parallèle, nous allons renforcer l'offre de service sur le réseau Irigo, à l'attention notamment des habitants qui sont le plus éloignés d'Angers. »

Quand on constate en plus que la ligne 2 sera prolongée entre Trélazé et Saint-Barthélemy, commune déjà desservie par d'autres lignes de bus, on peut se poser des questions sur l'efficacité et l'influence de nos élus communautaires...

Dans ce contexte, **nous**, élus de la minorité et membres de l'association « Pensons Verrières » :

- défendons, avec d'autres élus de la majorité, **l'équité entre nos deux communes déléguées** afin que tout notre territoire soit desservi par la ligne 2, y compris la zone Océane ;
- **refusons la suppression des bus le dimanche**, appréciés de nos adolescents, même si nous comprenons la nécessité d'en revoir la fréquence ;
- **réclamons des horaires supplémentaires** les vendredi et samedi soirs afin que chacun puisse profiter de l'offre de services et de loisirs proposée à Angers...



La loi Climat et résilience publiée le 24 août 2021 prévoit de réduire la pollution dans les villes, notamment celles de plus de 150 000 habitants, en créant des zones inaccessibles aux voitures polluantes. Angers sera donc concernée. Alors, est-ce le moment de réduire l'offre de transports en commun ? Nous ne le pensons pas...

Exprimez-vous et rejoignez notre association² pour porter votre voix !



¹ Vivre à Angers n° 447 juin 2022 page 19 - ² Adresse mail : pensons.verrieres@gmail.com



LE VERRIÈRES QUI
VOUS RESEMBLE